

Le 10 février 2020

Province de Québec

Municipalité de la paroisse de Sainte-Christine

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ladite municipalité tenue le lundi 10 février 2020 sur les 19h30 au centre municipal situé au 629, rue des Loisirs conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle séance sont présents :

Madame la conseillère : Francine Tremblay

Et Messieurs les conseillers : Serge Chabot  
Alain Clément  
Simon Dufault  
Gilbert Grenier

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Marc Ménard.

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est également présent.

Madame la conseillère Francine Brasseur est absente.

### **Ouverture de la séance**

Monsieur le maire déclare la séance du conseil ouverte.

### **Période de questions**

Conformément aux dispositions de la loi, le maire invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal.

### 017-02-2020 **Ordre du Jour – Adoption**

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 février 2020 et qu'il s'en déclare satisfait;

En Conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Chabot

Et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance telle que soumise.

---

### **Ordre du jour**

- 1- **Ouverture de la séance**
  - ,01 Période de questions;
- 2- **Administration générale**
  - ,01 Résolution concernant l'adoption de l'ordre du jour;
  - ,02 Résolution concernant l'adoption des procès-verbaux;  
Séance extraordinaire du 2 décembre 2019;  
Séance ordinaire du 13 janvier 2020.
  - ,03 Résolution concernant l'adoption des comptes à payer;

- ,04 Résolution concernant des demandes d'aide financière :  
Paroisse Sacré-Cœur de Jésus;  
Radio Acton;  
Foire agroalimentaire de la région d'Acton.
- ,05 Résolution concernant une demande d'aide financière auprès de la MRC d'Acton dans le cadre du programme du Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS);
- ,06 Résolution en appui au programme « Municipalités en action » de la MRC pour mettre en place un projet pour améliorer l'accès aux aliments locaux;
- ,07 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement sur les taxes, tarifs et compensations 2020;
- ,08 Résolution concernant une couverture d'assurance pour le cyberrisques;
- ,09 Résolution relative à la vente du terrain situé au 7, rue Pierre-Delage (lot 6 085 944);
- ,10 Résolution concernant les responsabilités attribuées aux élu(e)s;
- ,11 Résolution concernant la nomination d'une personne au poste de directeur général et secrétaire-trésorier adjoint;
- 3- **Sécurité publique**
- 4- **Transport**
  - ,01 Résolution concernant les prévisions budgétaires 2020 pour le transport adapté d'Omnibus Région d'Acton;
  - ,02 Résolution concernant le paiement de la facture de Sintra inc. relatif à des travaux de sur largeur et de bordure d'asphalte;
  - ,03 Résolution autorisant la signature des documents avec la MRC d'Acton relatif à la demande d'aide financière pour l'acquisition de 2 afficheurs de vitesse;
- 5- **Hygiène du milieu**
- 6- **Santé et Bien-être**
- 7- **Aménagement, urbanisme et développement**
  - ,01 Résolution concernant une demande de dérogation mineure visant l'immeuble situé au 75, route 222;
- 8- **Loisirs et culture**
  - ,01 Résolution concernant le contrat pour la tonte de gazon des parcs et espaces verts;
- 9- **Correspondances (en annexe)**
- 10- **Affaires diverses**
- 11- **Période de questions**
- 12- **Clôture de la séance.**

018-02-2020 **Procès-verbaux – adoption**

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance des procès-verbaux de la séance extraordinaire du 2 décembre et de la séance ordinaire du 13 janvier 2020 et qu'il s'en déclare satisfait;

En Conséquence, Il est proposé par Monsieur Simon Dufault

Et résolu d'accepter les procès-verbaux de la séance extraordinaire tenue le 2 décembre 2019 et de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020.

Adopté à l'unanimité des conseillers

019-02-2020 **Comptes à payer – Adoption**

Attendu qu'il y a lieu d'autoriser le paiement des salaires ainsi que le paiement des fournisseurs;

En Conséquence, il est proposé par Monsieur Gilbert Grenier

Et résolu d'accepter les dépenses de salaires ci-dessous indiqués et d'autoriser le directeur général par intérim à payer les fournisseurs selon les chèques ci-dessous mentionnés :

Comptes à payer	214 752,14\$	C2000001 à 2000082 L2000001
Salaires payés	10 456,21\$ 1 013,66\$	D2000001 à D2000022 P2000001 à P2000003

Adopté à l'unanimité des conseillers

020-02-2020 **Demandes d'aide financière**

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance de demandes d'aide financière;

- Paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus;
- Radio Acton;
- Foire agroalimentaire de la région d'Acton;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Simon Dufault

Et résolu de verser aux organismes suivants une aide financière de :

- Paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus	2 000,00\$
- Radio Acton	172,46\$
- Foire agroalimentaire de la région d'Acton	100,00\$

Il est de plus résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à verser les dites sommes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

021-02-2020 **Fonds de soutien aux projets structurants – Demande de financement**

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance des conditions d'admissibilité au programme de Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC d'Acton;

Attendu que le Conseil municipal souhaite y présenter différents projets;

En Conséquence, il est proposé par Monsieur Gilbert Grenier

Et résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme de Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC d'Acton.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Denis Meunier à signer tous les documents relatifs à cette demande ainsi que l'entente à intervenir.

Adopté à l'unanimité des conseillers

022-02-2020 **Marché public – projet**

Attendu que la MRC d'Acton a obtenu un financement de 10 000 \$ du programme «Municipalités en action » pour mettre en place un projet visant à améliorer l'accès aux aliments locaux;

Attendu que la MRC souhaite réaliser à Sainte-Christine un projet de petit marché public ouvert un soir par semaine durant la saison estivale 2020 afin d'offrir des fruits et légumes et d'autres produits locaux non périssables;

Attendu que la MRC requiert un appui au projet ainsi que la fourniture d'un local et la participation d'un élu pour participer à un comité de coordination du projet, de pair avec la MRC d'Acton et le CLSC de la MRC d'Acton;

Attendu que le Conseil municipal est favorable au projet;

En conséquence, il est proposé par Madame Francine Tremblay

Et résolu que la Municipalité de Sainte-Christine appui le projet de marché public élaboré par la MRC d'Acton et offre le prêt du Centre municipal situé au 629, rue des Loisirs pour les fins du marché public.

Il est également résolu de nommer Monsieur le conseiller Alain Clément pour représenter la Municipalité au sein du Comité de coordination du projet, de pair avec la MRC d'Acton et le CLSC d'Acton.

Adopté à l'unanimité des conseillers

023-02-2020 **Avis de motion – Taxes, tarifs et compensations 2020**

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur Serge Chabot qu'un projet de règlement sera soumis à ce conseil à une séance subséquente déterminant les taux de taxes, tarifs et compensations exigés pour l'exercice financier 2020.

Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, Monsieur le conseiller Serge Chabot dépose un projet de règlement et une copie est remise à chacun des membres du conseil. Des copies sont également disponibles pour le public.

024-02-2020 **Assurance pour le cyberrisques**

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance de la proposition d'assurance des cyberrisques offerte par La Municipale, police d'assurance des municipalités par l'intermédiaire du courtier Chapdelaine assurances et services financiers inc;

Attendu que la prime annuelle varie de 500\$ à 4 000\$ selon l'option choisie;

Attendu que la perte ou le vol de données électroniques contenues sur un système informatique sera exclu;

Attendu que le Conseil municipal est d'opinion qu'il y a lieu de souscrire à cette couverture d'assurance selon l'option « A »;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gilbert Grenier

Et résolu que la Municipalité souscrive à une couverture d'assurance pour le cyberrisques selon l'option « A » au coût annuel de 500\$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

#### 025-02-2020 **Vente d'un terrain – 7, rue Pierre-Delage**

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance du projet d'acte de vente à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Christine et Monsieur Jean-Samuel Legault, préparé par Me. Serge Chagnon, notaire et visant la propriété situé au 7, rue Pierre-Delage et constitué du lot 6 085 944;

Attendu que le Conseil municipal se déclare satisfait du projet de contrat;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gilbert Grenier

Et résolu d'accepter le projet de contrat à intervenir entre la Municipalité et Monsieur Jean-Samuel Legault visant le lot 6 085 944.

Il est également résolu d'autoriser le maire Monsieur Jean-Marc Ménard et le directeur général par intérim, Monsieur Denis Meunier à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Christine.

Adopté à l'unanimité des conseillers

#### 026-02-2020 **Responsabilités des élu(e)s**

Attendu qu'annuellement le Conseil municipal attribue des responsabilités à ses membres;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Clément

Et résolu que le Conseil municipal attribue les responsabilités suivantes à ses membres

- :
- Administration : Serge Chabot, Gilbert Grenier
  - Sécurité publique : Francine Brasseur, Simon Dufault
  - Transport : Francine Brasseur, Simon Dufault, Jean-Marc Ménard
  - Hygiène du milieu : Serge Chabot, Gilbert Grenier
  - Santé et Bien-être : Francine Brasseur, Simon Dufault  
Francine Tremblay
  - Aménagement, urbanisme et développement : Serge Chabot, Alain Clément, Jean-Marc Ménard, Francine Tremblay
  - Loisirs : Alain Clément, Gilbert Grenier
  - Culture (Bibliothèque): Simon Dufault

Adopté à l'unanimité des conseillers

027-02-2020 **Directeur général et secrétaire-trésorier adjoint - nomination**

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'une personne au poste de directeur général et secrétaire-trésorier adjoint dans le but d'occuper, à moyen terme le poste en titre;

Attendu que le conseil municipal a procédé à des entrevues et a sélectionné Madame Annik Martin pour occuper le poste;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Simon Dufault

Et résolu de procéder à la nomination de Madame Annik Martin au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe dans le but d'occuper à moyen terme le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière.

Il est également résolu d'autoriser le maire et le directeur général par intérim à signer le contrat d'embauche avec Madame Martin.

L'entrée en fonction de Madame Martin se fera à compter du 24 février 2020.

Adopté à l'unanimité des conseillers

028-02-2020 **Premiers répondants – établissement d'un service**

Attendu que le Conseil municipal est d'opinion qu'il y a lieu d'établir un service de premiers répondants sur le territoire de la Municipalité;

Attendu que Ministère de la Santé et des Services Sociaux accorde un financement pour la mise en place d'un service de premiers répondants en fonction du niveau de service;

En conséquence, il est proposé par Madame Francine Tremblay

Et résolu que le Conseil municipal autorise la mise en place d'un service de premiers répondants de niveau PR-1 au sein du Service de sécurité incendie et qu'il nomme Monsieur Jacques Leclair, directeur de ce service, à titre de personne ressource dans ce dossier auprès du Ministère de la Santé et des Services Sociaux de la Montérégie-Centre.

Adopté à l'unanimité des conseillers

029-02-2020 **Transport adapté 2020 – prévisions budgétaires**

Considérant le renouvellement de l'entente relative à l'exploitation d'un service spécial de transport pour les personnes handicapées ;

En Conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Clément

Et il est résolu que :

- La Municipalité de Sainte-Christine accepte de verser sa quote-part au même titre que l'ensemble des municipalités participantes à la condition que le Ministère des Transports du Québec accepte de verser la contribution financière de base;
- La Municipalité de Sainte-Christine accepte que la Municipalité Régionale de Comté d'Acton agisse à titre de mandataire et serve de porte-parole auprès du ministère des Transports du Québec pour le service de transport adapté jusqu'au 31 décembre 2020;

➤ La Municipalité de Sainte-Christine approuve les prévisions budgétaires pour l'année d'opération 2020 au montant de 267 299.00\$;

➤ La Municipalité de Sainte-Christine approuve la tarification exigée aux usagers pour l'année 2020 soit :

- 32,50\$ carnet de 10 coupons locaux (3,25\$ / unité)
- 3,50\$ déplacements locaux à l'unité
- 1,50\$ enfant de 6 à 11ans déplacements locaux à l'unité
- 10,00\$ déplacements extérieurs à l'unité
- 6,00\$ enfant de 6 à 11ans déplacements extérieurs à l'unité
- Gratuité pour les enfants de 5 ans et moins

➤ La Municipalité de Sainte-Christine autorise à même les fonds d'administration générale le versement d'une quote-part à OMNIBUS RÉGION D'ACTON au montant de 2 209.69\$ pour l'année d'opération 2020.

Adopté à l'unanimité des conseillers

030-02-2020 **Travaux de sur largeur et de bordures d'asphalte - facture**

Attendu que le Conseil municipal a adopté le 12 août dernier ses résolutions 189-08-2019 et 190-08-2019 confiant le mandat à Sintra inc. pour la mise en place de bordure d'asphalte et le pavage d'une sur largeur sur une partie du 1er Rang ouest;

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance de la facture de Sintra au montant de 14 914,84 \$ pour la réalisation desdits travaux;

Attendu que le conseil municipal est insatisfait de la construction des bordures d'asphalte et qu'une évaluation doit être faite avec l'entrepreneur au printemps;

Attendu que le Conseil est favorable pour l'instant de payer le montant correspondant à la construction de la sur largeur;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Simon Dufault

Et résolu d'accepter partiellement la facture de Sintra pour le montant de 6 337,42\$ (incluant les taxes) et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à payer ladite somme.

Il est de plus résolu qu'une rencontre entre la Municipalité et l'entrepreneur ait lieu au printemps sur les corrections à apporter aux bordures d'asphalte.

Adopté à l'unanimité des conseillers

031-02-2020 **Afficheur de vitesse – aide financière**

Attendu que la Municipalité a adopté sa résolution 257-11-2019 relativement à une demande d'aide financière pour l'acquisition de 2 afficheurs de vitesse dans le cadre du programme de Fonds de soutien aux projets structurants;

Attendu qu'il y a lieu de désigner une personne pour signer les documents administratifs en lien avec cette demande pour et au nom de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Chabot

Et résolu d'autoriser le directeur général par intérim, Monsieur Denis Meunier à signer les documents administratifs en lien avec la demande d'aide financière pour l'acquisition

de 2 afficheurs de vitesse dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants avec la MRC d'Acton.

Adopté à l'unanimité des conseillers

032-02-2020 **Demande de dérogation mineure – 75, route 222**

Attendu que la Ferme Jean et Jacques Leclair inc. a soumis la demande de dérogation mineure portant le numéro DPDRL200004 visant à apporter des modifications à la porcherie afin d'accueillir plus de porcs à l'engraissement;

Attendu qu'actuellement la porcherie possède l'espace nécessaire pour loger 715 porcs à l'engraissement et 560 porcelets de 4,5 à 19,9 kilos tout en respectant les distances séparatrices;

Attendu que plus précisément, le projet consiste à réaménager la porcherie existante afin d'accueillir 1320 porcs à l'engraissement pour un total de 290,4 unités animales. Le projet ne nécessite pas de consultation publique puisqu'il en résultera une augmentation du phosphore de 2 134 kg;

Attendu que l'article 17.1 du règlement de zonage 254-02 prévoit les dispositions relatives aux distances séparatrices liés à la gestion des odeurs en milieu agricole. Ces distances séparatrices sont calculées à partir des paramètres A à G. Ce projet requiert les distances séparatrices suivantes :

Maison d'habitation voisine =	256,1
Immeuble protégé =	512,1
Périmètre d'urbanisation =	768,2

Attendu que la maison d'habitation la plus près est située à 228 mètres de la fosse de déjection animale et à 243 mètres du bâtiment d'élevage projeté alors que la distance minimale est de 256,1 mètres;

Attendu que lors de sa séance tenue le 3 février 2020, le Comité consultatif d'urbanisme a procédé à l'étude de la demande et recommande au Conseil municipal de faire droit à la demande;

Attendu que conformément à l'article 145,6 de la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme, un avis public a été donné le 22 janvier 2020 et mentionne que tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande;  
Attendu que le conseil municipal est favorable à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Attendu qu'aucune personne ne s'est manifestée contre le projet;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Simon Dufault

Et résolu que le Conseil municipal approuve la demande de dérogation mineure DPDRL200004 du 3 février 2020 en faveur de la Ferme Jean et Jacques Leclair inc. visant à augmenter le nombre de porcs à l'engraissement.

Adopté à l'unanimité des conseillers

033-02-2020 **Tonte de gazon des parcs et espaces verts- contrat**

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance des propositions reçues pour la tonte de gazon des parcs et des espaces verts :

-	Entretien Pelouse Franky	6 036,18\$
-	Lamothe, Claude	6 000,00\$



Attendu qu'il y a lieu d'accepter la meilleure proposition;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gilbert Grenier

Et résolu d'accepter la proposition de Monsieur Claude Lamothe pour la tonte du gazon des parcs et des espaces verts pour la saison estivale 2020. Ce contrat inclut tous les parcs et espaces verts appartenant à la Municipalité et ce, sans égard au nombre de tonte au cours de la saison.

Adopté à l'unanimité des conseillers

034-02-2020 **Lunch – adoption du budget**

Attendu qu'il est coutume que le Conseil municipal invite ses citoyens lors de l'adoption de ses prévisions budgétaires et qu'il offre pour l'occasion un léger goûter;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Simon Dufault

Et résolu que le Conseil municipal attribue un budget maximal de 250 \$ pour la préparation d'un goûter lors de la séance extraordinaire du conseil qui aura lieu le lundi 17 février à 19h30 en vue de l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2020.

Adopté à l'unanimité des conseillers

**Période de questions**

Conformément aux dispositions de la loi, le maire invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal.

035-02-2020 **Clôture de la séance**

Attendu que les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Clément

Et résolu que la séance soit levée à 20h35.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Le directeur général et  
secrétaire-trésorier par intérim,

Le maire,

---

Denis Meunier

---

Jean-Marc Ménard